



## DANGERS DU MONOXYDE DE CARBONE

L'intoxication au CO est la première cause de décès par intoxication en Belgique. Chaque année plus d'une dizaine de personnes meurent d'une intoxication au CO et plus de 1000 sont hospitalisées suite à une telle intoxication. La plupart des victimes ont moins de 30 ans ! (*source centre antipoisons*)

Le CO est un gaz inodore, incolore et aussi dense que l'air qui se forme lors d'une combustion incomplète de gaz (gaz naturel, butane ou propane), charbon, mazout, pétrole ou bois.

Les appareils de chauffage et de production d'eau chaude sont des sources possibles de CO dans la maison, la salle de repos au travail, au bureau ...

Il présente une très grande affinité pour l'hémoglobine soit plus de 200 fois supérieure à celle de l'oxygène. Il pénètre dans l'organisme par voie pulmonaire, arrive dans le sang, se dissout, puis se fixe sur l'hémoglobine. Il remplace alors l'oxygène et entraîne une anoxie (plus assez d'oxygène pour faire fonctionner les muscles. Voir les symptômes ci-dessous).

L'Intoxication peut-être aiguë ou chronique.

Les premiers signes ne sont pas spécifiques à une intoxication au Co : nausées, vertiges et maux de tête. Puis des difficultés à se déplacer se font ressentir, parfois de la confusion jusqu'à une perte de connaissance entraînant un coma si aucun secours n'intervient.

Voici un tableau récapitulatif des symptômes selon la quantité de Co présent dans l'air.

Co (ppm)	% CO dans l'air	Symptômes
100	0.01	
200	0.02	Maux de tête, vertiges, nausées, fatigue.
400	0.04	Maux de tête intenses, danger de mort après 3 heures.
800	0.08	Maux de tête, vertiges, nausées. Perte de connaissance en 45 min, décès après 2-3 heures.
1600	0.16	Symptômes sévères après 20 min, décès endéans l'heure.
3200	0.32	Maux de tête, vertiges, nausées après 5 min, perte de connaissance après 30 min.
6400	0.64	Céphalées et vertiges après 1 à 2 min, perte de connaissance après 10-15 min.
12800	1.28	Perte de connaissance immédiate, décès en 1 à 3 minutes.

L'intoxication chronique est souvent difficile à diagnostiquer, surtout si elle est très prolongée.

Il faut alors faire le lien entre l'apparition des symptômes et l'endroit donné ainsi qu'un rapprochement avec la période de l'année (le chauffage fonctionne souvent en hiver).

### Séquelles

L'intoxication au CO peut parfois provoquer des troubles neurologiques un certain temps après l'accident. La victime présente alors de l'irritabilité, des troubles de la mémoire, des mouvements anormaux... Ces troubles sont souvent, mais pas toujours, réversibles.



## Atteinte du fœtus

Pendant la grossesse, l'intoxication au CO ne touche pas seulement la mère: le CO peut provoquer la mort du fœtus ou des malformations surtout au niveau du squelette et du système nerveux.

## Prévention

Il est important de :

- avoir une bonne aération haute et basse au niveau de l'appareil de chauffage,
- Faire toujours installer vos appareils de chauffage et vos chauffe-eau par un installateur agréé,
- Raccorder tous les appareils à une cheminée ou être équipés d'une évacuation directe vers l'extérieur,
- Plusieurs appareils ne peuvent être raccordés à une même cheminée,
- Faire régulièrement vérifier et nettoyer vos cheminées et vos appareils de chauffage (1 fois par an),
- Ne dormez jamais dans une pièce où brûle un chauffe-eau ni dans une pièce où fonctionne un appareil de chauffage mobile, au gaz ou au pétrole,
- Dans une salle de bain où il y a un chauffe-bain ou un appareil de chauffage, la loi impose l'installation d'une grille d'au moins 150 cm<sup>2</sup> (ex. 10 cm sur 15 cm) dans la partie inférieure de la porte et en haut du mur,
- Veillez à ce que la cheminée tire bien, car si les gaz de combustion ne peuvent s'échapper, le CO est refoulé dans la pièce,
- Ne pas utiliser les chauffages de terrasse pour l'intérieur (beaucoup de CO dégagé).



## LES SECOURS EN CAS D'INTOXICATION

- Veillez à votre propre sécurité: ne pénétrez pas sans évaluer la situation dans un espace où se trouve une victime inconsciente. Appelez immédiatement les services de secours,
- **Aérez le local** : ouvrez portes et fenêtres si vous pouvez le faire sans vous mettre en danger,
- **Appelez les services d'urgence au 112** en signalant que vous suspectez une intoxication au CO. Si la personne est inconsciente, signalez-le,
- Arrêtez l'appareil, si possible (un appareil au charbon ne peut être arrêté!),
- Sortez la ou les victime(s) du local,
- Commencez la réanimation si la victime ne respire plus ou...
- Installez la victime en position latérale de sécurité, c'est-à-dire couchée sur le côté pour éviter qu'elle ne s'étouffe dans ses vomissements.

